

# Pour des élèves en meilleure santé

## Déclaration du groupe UNAF

La raréfaction du nombre de médecins et d'infirmières scolaires fait échec au suivi du parcours éducatif en santé tout au long de la scolarité pourtant prévu par les lois récentes sur la santé et l'école. L'objectif est d'apprendre aux enfants autonomie et responsabilité à l'égard de leur propre santé. Cette pénurie crée le risque que des troubles cognitifs, sensoriels ou de socialisation ne soient pas diagnostiqués ou bien encore que la scolarisation des enfants souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique soit encore plus difficile.

Le groupe de l'UNAF rejoint l'avis dans les constats qu'il dresse marqués par un déséquilibre entre les objectifs affirmés et la réalité des difficultés rencontrées par les familles sur le terrain. À chaque étape de la vie, l'état de santé se caractérise par des interactions complexes entre plusieurs facteurs d'ordre socio-économique, environnemental, et comportemental. L'avis fait des propositions concrètes pour une meilleure coordination des intervenants auprès des élèves, en inscrivant cette coordination dans le temps.

Renforcer la formation sur la prévention santé est une préconisation centrale pour le groupe de l'UNAF. Parallèlement à la famille, l'école est un lieu à privilégier afin que, dès le plus jeune âge, les enfants aient la conscience de leur corps, reçoivent des informations et puissent ainsi être acteurs de leur santé. Le succès du parcours éducatif de santé réside dans les collaborations qui pourront être mises en place entre les équipes éducatives et les professionnels de la santé, mais également entre l'école et le tissu associatif. Certaines UDAF interviennent d'ailleurs déjà au sein des établissements.

La préconisation sur l'information et l'implication des parents et des élèves retient également notre attention. Ce travail de pédagogie et d'explication est l'une des clés du succès pour une meilleure santé des élèves. L'école et la famille doivent interagir, chacune ayant un rôle dans la construction de l'enfant. Les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) ainsi que les « espaces parents » sont des lieux d'élaboration et de diffusion de cette information à l'attention des familles, dans lesquels notre réseau s'est investi. Il existe une réelle opportunité à mettre en place un parcours cohérent, structuré et adapté : par exemple, encourager une bonne hygiène de vie autour de l'alimentation, y compris dans les cantines scolaires, du sommeil, des soins du corps, de la sexualité ou du bon usage des écrans. Cela permettrait aussi de donner envie aux adolescents et aux jeunes adultes de s'investir dans des programmes de prévention et de promotion de la santé pour leurs pairs : méthode souvent plus adaptée que l'énumération des seuls interdits.

Enfin, le groupe de l'UNAF partage la nécessité de rendre effective la visite médicale à l'âge de 6 ans pour tous les enfants. Ce point de départ, en y associant les parents, permet une co-construction du parcours de santé à l'école. Il s'agit de donner corps à l'expression selon laquelle « la santé est l'affaire de tous mais chacun dans son rôle ». Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.